



## COMPTE-RENDU du CHS-CT du 21/03/2019

À la suite des élections professionnelles du 6 décembre 2018 s'opère un renouvellement de la composition des mandats du CHSCT et s'accompagne de l'élection du secrétaire, désigné parmi les représentants du personnel. Aurélie CHIBI est élue secrétaire de CHSCT.

Cette séance a débuté par la déclaration liminaire de Solidaires relative à la mise en place précipitée du télétravail dans le 82 (car département pilote #1!!) SANS CONCERTATION DU CHSCT, comme si le télétravail n'avait d'impact ni sur les télétravailleurs, ni sur les collectifs de travail restants ; et d'autre part, en rappelant le rôle consultatif du CHSCT, Solidaires a souligné l'importance d'être sollicité en amont des projets de réaménagement de services et fusions, qui ont un impact réel sur les conditions de travail des agents.

[déclaration liminaire en fin de compte-rendu]

Approbation à l'unanimité du PV de la séance du 11 septembre 2018.

### • BILAN D'ACTIVITÉ DU CHS-CT POUR L'ANNÉE 2018 :

Le CHSCT s'est réuni 3 fois et le budget alloué au Tarn-&-Gne s'élevait à 38 305€.

Le bilan d'activité :

↔ dresse l'état des lieux des formations financées par le CHSCT en 2018 (Centaure, maniement des extincteurs, ergonomie du travail sur écran et mutation numérique et stress au travail) ;

↔ rappelle l'organisation des réunions sur « le retour à l'emploi après une longue absence » pilotées par l'assistante sociale et le Médecin de prévention. Ces réunions auxquelles Solidaires s'est beaucoup investi ont abouti à la mise en place au cours du premier semestre 2019 à des formations / réunion d'information organisées par l'assistante sociale et le Médecin de prévention, à l'attention des encadrants pour les sensibiliser sur le sujet ;

↔ rappelle le déménagement de la rue du Génie pour les allées de Mortarieu ainsi que la fusion des SPFE.

Attentif aux conditions matérielles liées aux déménagements,  
Solidaires a insisté sur la nécessité d'information en amont des événements,  
**en collaboration avec le CHSCT** sur les installations futures.  
Solidaires estime que toute modification des conditions de travail (restructuration, fusion, ...) doit être **assortie d'une expertise de l'ISST et du Médecin de prévention.**

### • EXAMEN DE LA NOTE D'ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL 2019

La note d'orientations ministérielles prévoit la fusion des instances CT / CHSCT qui deviendrait CSA Comité Social d'Administration ; probablement après cette mandature, soit jusqu'en 2022...

gardons le cap !

La note d'orientations ministérielles permet d'affiner le rôle du CHSCT ; c'est-à-dire renforcer et accompagner l'évaluation et la prévention des risques professionnels. Ce suivi permettrait de faire un bilan des actions.

Parmi la prise en compte des risques, **Solidaires** a attiré l'attention sur celui des « chocs acoustiques », en envisageant la possibilité d'un suivi médical auprès des collègues utilisateurs de casques téléphoniques (+ d'info sur le site de [solidaires finances publiques / chocs acoustiques](#))

Le Médecin de prévention nous rassure en l'absence de situation particulière ; un tel suivi ne s'avère pas utile dans le T-&-Gne.

La note d'orientations ministérielles aborde également, entre autres, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail et définit le rôle des acteurs de prévention.

Afin de sensibiliser les agents à la santé et à la sécurité au travail,  
une **e-formation** obligatoire à tou-te-s les agent-e-s  
sera mise en place dès le **24 Juin**.

**Solidaires** vous invite vivement à prendre connaissance de cette e-formation.

#### • PRÉSENTATION DU GUIDE AMIANTE

L'inspecteur de santé sécurité au travail (ISST) a présenté le guide amiante, et pour parfaire nos connaissances, a proposé aux membres du CHSCT une formation visant à mieux appréhender le domaine de l'amiante.

Une formation technique sur le sujet est réservée aux membres de l'administration.

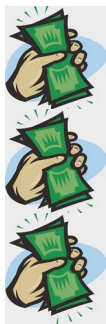
#### • REGISTRES HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

	Observations et/ou suggestions	Observations de l'Administration
Trés. De Verdun s/ Gne	Climatisation fixe ou adaptation des climatiseurs portatifs	L'administration déplore les mauvaises conditions de travail dans ces locaux... et les difficultés d'entente avec le propriétaire bailleur peu enclin aux travaux. L'idéal serait que la commune concède un autre local.
SIP Montauban	Demande intervention pour les fenêtres du secteur Montauban (courant d'air)	Une intervention prochaine des agents de services est programmée.
Pôle GP	Depuis le 7-3-2019, la circulation piétonnière est devenue dangereuse aux abords de la DDFIP du fait des travaux : la chaussée et les trottoirs rasés devant et au ras de la DDFIP rendant les sols défoncés, ce qui engendre des risques de chutes. Accès directement sur la voirie avec une circulation à double sens.	Ce n'est que le début des travaux. Désolé pas de solution ! Travaux prévus pendant 10 mois par zonages. /!\ pendant quelques jours, il y aura une tranchée au ras du portail de la DDFIP. L'idée d'hélicitreillage n'étant pas retenue, une rampe d'accès sera posée. Des « pass » sont prévus limitativement réservés aux véhicules de service. Précision faite que les horaires de chantier sont 7h30 – 17h00.
TMM	Demande d'entretien du jardin de la TMM.	Le chef ou les adjointes doivent prévenir le service budget logistique, sans tarder.

**Solidaires** vous rappelle l'importance des registres d'hygiène et de sécurité,  
et des fiches de signalement quant à la salubrité des lieux de travail,  
=  
outils indispensables pour toute intervention du prestataire chargé de l'entretien des locaux.

## • EXAMEN DU BUDGET 2019

Règle : DOTATION = 117,50€ par agent >>>>>> = **37 365€** pour la DDFIP de Tarn-&-Gne



Dépenses en formations engagées par le CHSCT : Centaure, posture et stress.

Constatant l'efficacité des thermostats installés au CDFIP à Albasud, l'implantation des derniers thermostats sera effectuée rapidement.

Achat de repose-pieds, bras d'écran doubles, lampadaires, supports document ergonomique :



## • QUESTIONS DIVERSES :

> L'administration n'aurait pas échappé à cette question !! « ze kouechtionne »  
**QUE NOUS RÉSERVE LA GÉOGRAPHIE REVISITÉE DANS LE TARN-ET-GARONNE ?**

Quid de la question !

Réponse illustrée de l'administration :



On ne nous dira rien avant... JUIN 2019

> Seconde question, ou plutôt second thème amené par la Direction elle-même, pour information :  
« Injonction de la Centrale : **retrait des imprimantes individuelles** »

Monsieur Deny en dénombre 67 dans le département.

Ce retrait des imprimantes individuelles (à l'exception des aménagements de poste et SAUF DDR3) sera exécuté conjointement au renouvellement du parc informatique lié au déploiement de Windows 10...

Tiens ! Parlons-en !

Le remplacement des ordi sur intervention de la cellule informatique, contraint à la neutralisation de l'unité centrale (en présence de l'agent) pendant une ½ journée.

Un calendrier préparatoire sera établi, mais on sait d'ores et déjà que c'est le SIE qui ouvrira le bal, à compter du mois de mai.

Votre équipe Solidaires élue au CHSCT :

Paule THAU - Aurélie CHIBI - Myriam TRUILHE - Patricia LITHA



## DÉCLARATION LIMINAIRE au CHS-CT du 21/03/2019

Consécutivement aux élections professionnelles, s'est formée une nouvelle composition des membres représentants du personnel en CHS-CT.

La note d'orientation ministérielle 2019 prévoit l'adoption en première instance, du règlement intérieur du CHS-CT...

S'agit-il du règlement ministériel ou d'un RI local ? Toujours est-il qu'il ne figure pas aux documents préparatoires de ce CHS-CT ; ce que nous dénonçons.

Rappelons que le Président du CHS-CT est responsable de la Santé et de la sécurité au travail de ses agents et que le CHS-CT est une instance consultative chargée de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents dans leur travail.

Preuve en est du manque de considération, Solidaires dénonce la mise en place du Télétravail dans le Tarn-et-Garonne, de façon précipitée, sans concertation du CHS-CT.

Cette exclusion n'est pas admissible.

Monsieur le Président, comment entendez-vous assurer votre responsabilité, en l'absence d'évaluation des risques liés au travail à domicile ?

Votre responsabilité ne se réduit pas à la fourniture de matériel.

D'ailleurs aucune formation ou réunion d'information n'a été anticipée sur cette méthode de travail.

Aussi, l'impact sur le collectif de travail est réel.

Comment le gérer dans ce contexte de suppressions d'emplois annoncées, de charges augmentées auprès du collectif restant et d'objectifs de qualité à réaliser ?

Solidaires vous alerte sur les difficultés à concilier service public / Télétravail / bonne cohésion des collectifs de travail.

D'autre part, Solidaires regrette de ne pas être systématiquement associé aux restructurations programmées, afin de discuter ENSEMBLE de leur impact sur les conditions de travail des agents (fusion / ré-implantation de services, et à terme, aux géographies revisitées) et le mal-être que cela génère.

Monsieur le Président, quelle place accordez-vous au dialogue social ?